



Syndicats CGT et UGICT-CGT
des Territoriaux
Rennes – Ille et Vilaine



ATSEM, FAISANT-FONCTION, ADJOINTS TECHNIQUES, AGENTS SOCIAUX,
ANIMATEURS PERISCOLAIRES

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION LE 1^{ER} FÉVRIER

AVEC LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Agentes et agents essentiel-les à la vie des établissements scolaires et périscolaires, à la continuité et la qualité de l'accueil des enfants, faisons entendre notre voix pour :

- **l'augmentation des rémunérations, la revalorisation du point d'indice à 6 euros et son indexation sur l'inflation, la refonte de la grille indiciaire avec la reconnaissance des qualifications;**
- **la reconnaissance du cadre d'emplois des ATSEM en catégorie B-Type**, au regard des qualifications et des missions éducatives acquises conformément au référentiel du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance;
- **l'attribution de la Prime Ségur appelée CTI-Complément de Traitement Indiciaire**, soit +189 euros nets mensuels pris en compte dans le calcul des retraites pour l'ensemble des agent-es travaillant dans les établissements scolaires et périscolaires;
- **une ATSEM à temps plein par classe** sur tout le temps scolaire et des remplacements immédiats en cas de sous-effectif;

- **la reconnaissance de la pénibilité des métiers des agent-es de la fonction publique territoriale des établissements scolaires** : baisse du temps de travail à 32 heures hebdomadaires, reconnaissance des sujétions particulières, inscription de ces cadres d'emplois auprès de la CNRACL en carrière active (départ anticipé à la retraite avant 60 ans sans décote).

**LE 1^{ER} FÉVRIER, ENSEMBLE
GAGNONS SUR NOS
REVENDEICATIONS!**

La fédération CGT des Services publics a déposé un préavis de grève et appelle l'ensemble des agent-es de la fonction publique territoriale exerçant leurs missions dans un établissement scolaire ou autre à une action intersyndicale et à participer aux manifestations le 1^{er} février 2024.

POUR PRÉPARER L'AVENIR DE NOS ENFANTS, IL FAUT AMÉLIORER LE PRÉSENT DES AGENT-ES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE TRAVAILLANT AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES !

Syndicats CGT et UGICT-CGT de la Ville de Rennes, de ses établissements et de Rennes Métropole - 8 place de Torigné - 35200 RENNES



CGT Tél: 02 23 62 24 65
Mail : cgt@rennesmetropole.fr
Site : villederennes.reference-syndicale.fr

UGICT-CGT Tél: 02 99 86 60 23
Mail : ugict-cgt@rennesmetropole.fr
Site : rennesmetropole.reference-syndicale.fr

